



Compte-rendu CDAS 28 janvier 2014

Après lecture des déclarations liminaires (celles de FO en copie-FO revendique l'aménagement d'un restaurant administratif à l'INM) , la séance a été ouverte à 14H20.

1-Approbation du procès-verbal de la réunion du 14 octobre 2013.

Le procès verbal du 14 octobre a été approuvé à l'unanimité.

2-Compte rendu du CNAS du 5 décembre 2013

Le projet de budget 2014 de l'action sociale, la note d'orientation aux Présidents de CDAS, la refonte de l'arrêté du 15 janvier 2002 relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'action sociale, la présentation de la nouvelle garde d'enfants et la doctrine d'emploi du correspondant social figuraient notamment à l'ordre du jour.

FO FINANCES a notamment dénoncé en déclaration liminaire les suppressions d'emplois, la MAP, la mutualisation des fonctions supports, l'augmentation de la réserve de précaution et l'augmentation de la TVA concernant la restauration collective.

Le point relatif à la mutualisation des fonctions support a été renvoyé au Comité Technique Ministériel du lendemain (<http://www.fo-dgfip-sd.fr/059/spip.php?article590>).

L'administration indique que le budget action sociale et santé était préservé au même niveau que celui de 2013 et estime que ce maintien constitue un effort important dans le contexte budgétaire actuel.

Pour FO Finances, l'aggravation des conditions de travail et les suppressions d'emplois justifient une augmentation du budget.

La proposition de d'intégrer les crédits destinés à l'aménagement des coins repas a suscité de l'inquiétude de FO FINANCES. L'administration a proposé le maintien du BIL malgré la baisse significative des effectifs depuis 5 ans et l'intégration dans le BIL des crédits consacrés à l'équipement des coins-repas.

FO Finances, comme les autres fédérations a voté contre le budget en raison de la diminution du plafonds d'emplois.

FO Finances a voté pour la nouvelle prestation CESU garde d'enfants 7-12 ans mais revendique un abondement budgétaire accompagnant cette mesure.

3-Note d'orientation et budget de l'action sociale 2014.

Les crédits destinés aux politiques d'action sociale et sécurité au travail s'élèvent à 183 millions d'euros dont 162,57 millions pour l'action sociale et un peu plus de 20 millions pour la santé et sécurité au travail. Le réseau d'action sociale contribuera à l'effort de réductions des emplois (795 ETPT en 2014 contre 810 en 2013).

L'administration justifie ces suppressions par une simplification des procédures. Par exemple, les correspondants Chorus ont désormais la charge de la gestion budgétaire et comptable, ils passent également des marchés au plan départemental ou régional pour l'organisation des activités BIL.

FO exprime depuis plusieurs CDAS ses craintes quant à ces soit disant simplifications, avatar d'une régionalisation de l'action sociale.

Le projet de budget a ensuite été longuement détaillé.

· La restauration

Avec un budget de 62 M€, cette action reste le premier poste de dépenses avec, pour priorité, l'accès à une solution de restauration collective. Pour 2014, le taux

Section locale **Force Ouvrière DGFIP59** : DRFiP du NORD 59000 LILLE

☎ : 03.20.62.42.82 @ : fo.drrip59@dgfip.finances.gouv.fr

📄 Site web départemental **FO DGFIP59** : www.fo-dgfip-sd.fr/059/

d'accès à une solution de restauration collective, inscrit dans le projet annuel de performance, s'élève à 76,7%.

Plus généralement, le niveau de crédits alloués à la restauration intègre une stabilisation du mouvement de baisse des effectifs sur le nombre de repas servis (9,7 millions en 2010 , 9,6 millions en 2011, 9,45 millions en 2012, 9,4 millions estimés en 2013 et 9,3 millions prévus en 2014).

De même une stabilisation du nombre de titres restaurants est observée depuis la gestion 2013 (6,99 millions de titres en 2010, 6,72 millions de titres en 2011, 6,53 millions de titres en 2012, 6,43 millions de titres estimés en 2013 , 6,4 millions de titres prévus en 2014).

· Le tourisme social

Le tourisme social demeure le 2ème poste de dépenses avec un niveau significatif de crédits consacrés aux prestations en faveur des vacances enfants et familles. La subvention prévue pour 2014, en reconduction par rapport à 2013 en PLF, s'établit à 26,67 M€ après réserve de 7 %, et représente toujours l'essentiel de ce poste.

· Le logement social

Le logement, qui constitue le 3ème poste de dépenses, comprend principalement la subvention allouée à ALPAF, soit 25,23 M€.

· La petite enfance

Un montant de 4,1 M€ sera consacré à cette politique en 2014 en augmentation significative de 1,1 M€ par rapport à 2013 afin de tenir compte d'une nouvelle prestation d'aide à la garde d'enfants.

· La protection sociale complémentaire (PSC)

L'effort en faveur de la PSC pour compenser les transferts solidaires reste important.

· Le budget d'initiative locale (BIL)

La dotation BIL, exemptée de réserve, s'inscrit dans la continuité du dialogue social local et des actions engagées par les conseils départementaux d'action sociale.

Les agents des ministères du Nord ne doivent pas hésiter à contacter les délégués FO en CDAS (lien vers site + mail) pour toutes idées et propositions d'actions BIL.

Section locale **Force Ouvrière DGFIP59** : DRFiP du NORD 59000 LILLE

☎ : 03.20.62.42.82 @ : fo.drrip59@dgfp.finances.gouv.fr

🌐 Site web départemental **FO DGFIP59** : www.fo-dgfp-sd.fr/059/

· Les aides et secours

Un montant de 3,30 M€ est spécifiquement provisionné pour le dispositif de secours (aides et prêts) en faveur des personnes en grande difficulté.

· Les associations socio-culturelles

Le niveau des subventions allouées aux associations socioculturelles reste en 2014 à un niveau comparable à en 2013.

4- Exécution du budget local 2013

L'inter region "Nord - Pas de Calais-Picardie" représente 5 départements pour 5 délégations de l'action sociale et 6 CHSCT.

Le taux d'utilisation des crédits est élevé à 99,94% en crédit de paiement.

La répartition de l'activité en pourcentage du temps de travail a ensuite été évoqué.

A titre d'exemple, la restauration représente 20% du temps de travail, le logement 8%.

La délégation a rappelé que les séjours hors des frontières ont cessé depuis 20 ans, la délégation organise par contre les séjours dans les résidences EPAF.

Elle estime que la suggestion de partenariat avec l'ATSCAF n'est pas pertinente dans le Nord.

5- Budget d' initiative local-Compte rendu 2013 et propositions 2014.

Le délégué a ensuite présenté le compte rendu des activités réalisées dans le cadre du BIL 2013.

INTITULE	VOTE PAR CDAS	REALISATION PREVISIONNELE
ARBRE DE NOEL	108 300€	110027,55€
RETRAITES	22 800€	22746,62€
AMITIES FINANCES	2000€	2766,61€
BIL AUTRES ACTIVITES	20 680€	18584,35€
BIL SOCIAL	16 120€	15773,53€
TOTAL	169900€	169898,66€

Le projet de répartition du BIL 2014 a ensuite été présenté. A cet égard il a été précisé que le comité "Arbre de Noël Finances" du sud du département ne s'occupera plus de l'organisation d'un spectacle d'arbre de Noël . En contrepartie les familles bénéficieront d'un chèque cadeau dont la montant représentera la totalité de la subvention "Arbre de Noël " .

Etude sur les inscriptions en fonction du quotient familial.

Jusqu'à présent les actions du BIL sont proposés avec un seul tarif. A la demande de du CDAS et surtout de FO FINANCES , la délégation a fait une étude sur les inscriptions aux deux sorties familiales annuelles.

Il en ressort que 10 % des participants relèvent des 3 premières tranches (inférieures à 770 €) soit une participation de moins de 100 personnes soit 27 familles.

Pour la visite de la cité des sciences à Paris, l'accès au parc de Bellewaerde ou visite guidée de la ville d'Ypres, les membres du CDAS proposent, à titre expérimental, de majorer la subvention des trois premières tranches de 10 euros. Les inscriptions seront accompagnées de l'avis d'imposition.

Une analyse de l'expérience sera proposée à l'automne prochain.

FO FINANCES se félicite de cette mesure.

6- Une nouvelle prestation d'aide à la garde d'enfants en expérimentation.

Section locale **F**orce **O**uvrière DGFIP59 : DRFiP du NORD 59000 LILLE

☎ : 03.20.62.42.82 @ : fo.drrip59@dgfp.finances.gouv.fr

🌐 Site web départemental **FO** DGFIP59 : www.fo-dgfp-sd.fr/059/

Lors du groupe de travail qui s'est tenu le 7 novembre 2013, il a été proposé de mettre en place une nouvelle prestation d'action sociale en faveur de la garde d'enfants de 7 à 12 ans.

Cette prestation vient en complément des réservations de places en crèches et du CESU interministériel pour les 0/6 ans.

Elle est financée sur les crédits d'action sociale sur la base d'une enveloppe dont le montant est fixé à 1 M€ dans le budget 2014.

La prestation prend la forme d'un CESU « pré-financé » qui financera la garde d'enfants à domicile, hors du domicile, les services d'accueil périscolaire, le soutien scolaire...

Elle est soumise à conditions de ressources pour venir prioritairement en aide aux familles modestes.

Le montant annuel de l'aide accordée (200 €, 300 €, 400 €) est déterminé en fonction du revenu fiscal de référence et du nombre de parts du foyer fiscal.

Une bonification de 20 % sur chaque tranche au bénéfice des agents en situation monoparentale et des familles ayant des enfants handicapés est prévue.

7-Enquête sur le fonctionnement des associations des restaurants financiers.

FO Finances a profité de ce point à l'ordre du jour pour rappeler sa revendication d'un restaurant administratif à l'INM suite à l'arrivée des services de la formation professionnelle au 1er septembre 2014.

FO Finances a proposé la réaffectation de certaines salles pour permettre la création d'un restaurant sur un étage. L'administration a malheureusement refusé d'étudier notre demande, au motif que l'espace dédié aux salles de formations serait incompressible. FO Finances ne peut que regretter ce point de vue qui pénalisera tant les collègues que les stagiaires.

Section locale **Force Ouvrière DGFIP59** : DRFiP du NORD 59000 LILLE

☎ : 03.20.62.42.82 @ : fo.drrip59@dgip.finances.gouv.fr

🌐 Site web départemental **FO DGFIP59** : www.fo-dgip-sd.fr/059/